

Nombre de membres élus au Bureau : 50	Membres en fonction : 50	Membres présents : 32	Absent(s) excusé(s) : 11	Absent(s) : 7	Pouvoir(s) : 2
--	-----------------------------	--------------------------	-----------------------------	---------------	-------------------

Date de convocation : 5 mars 2019

Vote(s) pour : 34

Vote(s) contre : 0

Abstention(s) : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

Séance du Lundi 11 mars 2019,

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BOHL, Président de Metz Métropole, Maire de Montigny-lès-Metz.

Secrétaire de séance : Hélène KISSEL.

Point n°2019-03-11-BD-1 :

ZAC du Technopôle : cession d'un terrain situé boulevard Solidarité à Metz : modification de l'acquéreur et des modalités de cession..

Rapporteur : Monsieur Henri HASSER

Le Bureau,
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de l'Urbanisme,

VU le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques,

VU la délibération du Conseil de Communauté du 28 avril 2014 portant délégation du Conseil au Bureau,

VU la délibération du Bureau du 16 avril 2018 actant la cession d'une parcelle non-bâtie à la SASU HAUPLO,

CONSIDERANT la demande de la SASU HAUPLO d'acquérir le bien via la nouvelle SCICV TECHNO LAC,

CONSIDERANT la demande de la SASU HAUPLO de remplacer les 10 % d'acompte par une caution bancaire à première demande,

DECIDE d'accepter le changement d'acquéreur de la parcelle cadastrée section BC n° 179 au profit de la SCICV TECHNO LAC ou à toute autre société constituée par le bénéficiaire,

MODIFIE les modalités de paiement, en remplaçant les 10 % d'acompte versés à la signature du compromis de vente par une garantie autonome (garantie à première demande) ou un cautionnement solidaire par un établissement bancaire notoirement connu à hauteur de 10 % du prix de vente, valable pendant toute la durée de validité de la promesse (avec prorogation le cas échéant), en garantie du paiement de la clause pénale, le solde restant dû à la signature de l'acte de vente,

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à mettre au point et à signer le compromis de vente et l'acte de vente ainsi que tout document se rapportant à l'opération.

Pour extrait conforme
Metz, le 12 mars 2019
Pour le Président et par délégation
Le Directeur Général des Services



Hélène KISSEL

Résumé de l'acte

057-200039865-20190311-03-2019-DB1-DE

Numéro de l'acte : 03-2019-DB1
Date de décision : lundi 11 mars 2019
Nature de l'acte : DE
Objet : ZAC du Technopôle : cession d'un terrain situé boulevard Solidarité à Metz : modification de l'acquéreur et des modalités de cession
Classification : 3.5 - Autres actes de gestion du domaine public
Rédacteur : Catherine DELLES
AR reçu le : 13/03/2019
Numéro AR : 057-200039865-20190311-03-2019-DB1-DE
Document principal : 99_DE-ERD1.pdf

Historique :

13/03/19 13:19	En cours de création	
13/03/19 13:23	En préparation	Catherine DELLES
13/03/19 13:30	Reçu	Catherine DELLES
13/03/19 13:30	En cours de transmission	
13/03/19 13:31	Transmis en Préfecture	
13/03/19 13:39	Accusé de réception reçu	